

Catégories Recommandations R.4XX



R.489 Chariots automoteurs

CAT 1A Transpalette à conducteur porté Préparateurs de commandes sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée ≤ 1,20 m)	CAT 1B Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m)	CAT 2A Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 tonnes)	CAT 2B Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes)	CAT 3 Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes)
CAT 4 Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 tonnes)	CAT 5 Chariots élévateurs à mât retractable	CAT 6 Chariots élévateurs à poste de conduite élevable (hauteur de plancher > 1,20 m)	CAT 7 Conduite hors production des chariots de toutes les catégories	

R.484 Ponts roulants et portiques

CAT 1 Portiques et ponts roulants à commande au sol			
Commande mobile le long de la poutre du pont	Commande fixée au chariot	Commande fixée sur la poutre du pont	Commande sans fil
CAT 2 Portiques et ponts roulants à commande en cabine (commande au sol en option)			
Cabine fixe au milieu de la poutre du pont	Cabine fixe à l'extrémité de la poutre du pont	Cabine automatisée indépendante du chariot	Cabine fixée au chariot

R.485 Gerbeurs

CAT 1 1,20 m < Hauteur de levée ≤ 2,50 m	
CAT 2 Hauteur de levée > 2,50 m	

R.482 Engins de chantier

CAT A Engins compacts		
<ul style="list-style-type: none"> Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes. Chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes. Chargeuses-pelleteuses de masse ≤ 6 tonnes. Moto-basculeurs de masse ≤ 6 tonnes. Compacteurs de masse ≤ 6 tonnes. Tracteurs agricoles de puissance ≤ 100 cv (73,6 kW). 		
Engins à déplacement séquentiel		
CAT B1 Engins d'extraction à déplacement séquentiel	CAT B2 Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel	CAT B3 Engins rail-route à déplacement séquentiel
<ul style="list-style-type: none"> Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse > 6 tonnes. Pelles multifonctions. 	<ul style="list-style-type: none"> Machines automatisées de sondage ou de forage. 	<ul style="list-style-type: none"> Pelles hydrauliques rail-route.
Engins à déplacement alternatif		
CAT C1 Engins de chargement à déplacement alternatif	CAT C2 Engins de réglage à déplacement alternatif	CAT C3 Engins de nivellement à déplacement alternatif
<ul style="list-style-type: none"> Chargeuses sur pneumatiques de masse > 6 tonnes. Chargeuses-pelleteuses de masse > 6 tonnes. 	<ul style="list-style-type: none"> Bouteurs. Chargeuses à chenilles > 6 tonnes. 	<ul style="list-style-type: none"> Niveleuses automatrices.
CAT D Engins de compactage	CAT E Engins de transport	CAT F Chariots de manutention tout-terrain
<ul style="list-style-type: none"> Compacteurs à cylindre, à pneumatiques ou mixtes, de masse > 6 tonnes. Compacteurs à pieds dameurs de masse > 6 tonnes. 	<ul style="list-style-type: none"> Tombereaux rigides ou articulés. Moto-basculeurs de masse > 6 tonnes. Tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73,6 kW). 	<ul style="list-style-type: none"> Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât. Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à flèche télescopique.
CAT G Conduite des engins hors production		
<ul style="list-style-type: none"> Déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais. 		

R.490 Grues de chargement

Montée derrière la cabine	Montée en porte à faux arrière	Montée en position centrale

R.486A Plates-formes Élévatrices Mobiles de Personnel

CAT A	GRUPE A, Type 1	GRUPE A, Type 3	CAT B	GRUPE B, Type 1	GRUPE B, Type 3

R.487 Grues à tour

CAT 1 GME Grues à tour à Montage par Éléments à flèche distributrice	CAT 2 GME Grues à tour à Montage par Éléments à flèche relevable	CAT 3 GMA Grues à tour à Montage Automatisé

R.483 Grues mobiles

CAT A Grues mobiles à flèche treillis	CAT B Grues mobiles à flèche télescopique	CAT C Conduite hors production des PEMP des catégories A ou B
	<ul style="list-style-type: none"> Sur chenilles Sur pneumatiques 	<ul style="list-style-type: none"> Déplacement, chargement / déchargement, transfert de toutes les PEMP de catégorie A ou B sans activité de production (porte-engins), pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.